
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CRC Pays de la Loire installe sa nouvelle gouvernance pour le mandat 2026-2030 **Beauvoir-sur-Mer, le 20 octobre 2026**

Réunis en Conseil électif le 20 octobre 2026 à Beauvoir-sur-Mer, les élus du Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire ont procédé à l'élection de leur nouvelle gouvernance pour le mandat 2026-2030.

À l'issue du scrutin, ont été élus :

- **Président : Frédéric MOULIN**
- **Vice-présidents du secteur mytilicole : Emmanuel BERTAUD et Vincent GAUTIER**
- **Vice-présidents du secteur ostréicole : Tanguy ROCHER et Mathieu GENDRON**

Pour les quatre années à venir, le CRC poursuivra son engagement autour de plusieurs priorités : l'amélioration de la qualité des eaux littorales, la gestion des phénomènes de prédation, la préservation des espaces de production, le renforcement de la résilience des entreprises conchyliques et la valorisation des huîtres et moules des Pays de la Loire.

À l'occasion de cette installation, le Président nouvellement élu a souligné la nécessité de poursuivre une dynamique collective au service de l'ensemble de la filière :

« Face aux enjeux auxquels notre profession est confrontée, nous devons continuer à agir ensemble pour défendre nos entreprises, préserver nos espaces de production et préparer l'avenir de la conchyliculture ligérienne. »

Le CRC Pays de la Loire remercie l'ensemble des élus sortants pour leur engagement au service de la profession au cours du précédent mandat.

Contact presse

Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire
contact@crpcdl.fr